

A large, vertical hourglass is the central focus of the image. The top bulb is partially filled with dark sand, and a stream of sand is falling through the narrow neck into the bottom bulb. The background is a warm, golden-yellow gradient. The overall mood is contemplative and emphasizes the passage of time.

ffa?amm

Fédération des familles
et amis de la **personne**
atteinte de maladie mentale

*On ne peut l'acheter ni le vaincre,
mais le temps est notre plus fidèle allié.*

**RAPPORT ANNUEL
2016-2017**

© FFAPAMM
1990, rue Cyrille-Duquet, bureau 203
Québec (Québec) G1N 4K8
Ligne administrative : 1 800 323-0474
www.ffapamm.com
info@ffapamm.com

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| Mot du président | 5 |
| Mot de la directrice générale | 7 |
| Préambule | 9 |
| LES SERVICES AUX MEMBRES | 11 |
| Volet Information | 13 |
| Volet Formation | 13 |
| Volet Consultation et reconnaissance | 14 |
| Volet Soutien aux membres | 16 |
| LES DOSSIERS POLITIQUES | 19 |
| RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES | 23 |
| RELATIONS AVEC LA POPULATION | 29 |
| VIE ASSOCIATIVE & MEMBERSHIP | 37 |
| CONCLUSION | 43 |
| LES ANNEXES | 45 |
| Conseil d'administration et rencontres des administrateurs | 47 |
| Ressources humaines et comités | 48 |
| Représentations et affiliations | 49 |
| Relations publiques et médiatiques | 50 |
| Liste des membres réguliers et corporatifs | 51 |



MOT DU PRÉSIDENT

Face à tous les changements qui se produisent depuis quelques temps avec le nouveau plan sur la santé mentale du ministre de la Santé, la solidarité, l'entraide et le partage de nos pratiques exemplaires demeurent la clef du succès de notre organisation.

Déjà un an s'est écoulé depuis que j'ai accepté de relever le défi de la présidence de la FFAPAMM et du Réseau Avant de Craquer. Je tiens à remercier mes collègues administratrices et administrateurs qui, grâce au don de leur temps et de leurs énergies, ont permis au conseil d'administration (C.A.) d'affronter ses travaux avec dynamisme et dévouement. J'aimerais aussi faire mention de la très grande disponibilité de Mme Christiane Trudel, notre ancienne présidente, qui m'a conseillé à quelques reprises tout au long de l'année.

Je désire aussi mentionner, en mon nom et en celui du C.A., notre appréciation pour le dévouement de notre directrice générale et de tous les employés au cours de la dernière année. Ce sont eux qui, quotidiennement, font tout le boulot auprès des membres de notre organisation et qui offrent le service tant attendu.

Je dois aussi mentionner leur excellent travail lorsqu'ils m'ont guidé et soutenu l'automne dernier lors de la semaine sur la santé mentale, mais surtout durant l'avalanche de requêtes de la part des médias pendant les événements dramatiques survenus à Montréal en décembre dernier. J'ai accepté quelques interviews médiatiques pour donner un coup de main à notre équipe qui était débordée.

J'espère bien que les travaux du C.A. de 2016-2017 ont été à la hauteur de vos attentes. Au point de vue administratif et politique, la présidence a

trois grands défis pour l'année financière 2017-2018.


1. Principalement, nous allons devoir trouver une nouvelle personne à la direction générale de notre organisation. Bien oui, après plus de 26 ans à la barre de la direction générale de la FFAPAMM, Mme Fradet va prendre une retraite bien méritée à l'été 2018. Nous avons déjà mis sur pied un comité pour identifier et choisir une personne pour prendre la relève. Je vous invite donc tous à vous joindre à moi et aux membres du C.A. pour lui souhaiter bonne chance dans sa nouvelle vie et surtout pour la remercier pour tous ces bons et loyaux services.
2. Nous devons aussi peaufiner nos politiques, règlements et autres outils de gestion dans le but d'aider la prochaine direction générale à prendre en main efficacement notre organisation.
3. Nous allons finalement continuer à prioriser les approches que nous faisons auprès de nos instances politiques dans le but d'améliorer nos lois, d'améliorer l'aide financière et de nous assurer de l'intégration des familles dans les décisions au sujet de la santé mentale de nos proches.

Face à tous les changements qui se produisent depuis quelques temps avec le nouveau plan sur la santé mentale du ministre de la Santé, la solidarité, l'entraide et le partage de nos pratiques exemplaires demeurent la clef du succès de notre organisation.

D'ailleurs, comme vous avez pu le constater dans mes propos, ce n'est pas pour rien que les médias font de plus en plus appel à nous afin de répondre à leurs questions. Ils reconnaissent maintenant l'effort de chacun de nos membres auprès de nos familles ainsi que du poids poli-

tique et social que nous possédons; cette nouvelle réalité me permet d'envisager la prochaine année avec optimisme.

Bonne assemblée générale annuelle à tous.



Yves Gélinas, président



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

On ne peut l'acheter ni le vaincre, mais le temps est notre plus fidèle allié.

Chers membres,

Depuis toutes ces années que l'on travaille ensemble, vous savez que j'aime bien les proverbes ou expressions qui nous permettent d'amorcer la réflexion. En ce sens, l'expression qui décrit le mieux la dernière année est sans contredit *La course contre la montre*.

Il s'agit d'un adage qui me permet de positionner l'état d'esprit qui nous a habités l'année durant et ce, tant aux niveaux politique, corporatif qu'organisationnel. Une année essoufflante pour arriver à maintenir le rythme contre notre compétitrice qui elle, n'a pas besoin de s'arrêter.

À la ligne d'arrivée, le 31 mars 2017, la montre a peut-être gagné mais la FFAPAMM n'était pas loin derrière. Nous avons donné notre 150% et tout au long du parcours, nous avons fait des gains importants et surtout, nous avons réussi à former une équipe de supporters provenant de l'interne mais aussi de l'externe.

Un tour de piste rapide de nos dossiers vous permettra de mieux saisir les combats et les luttes qui nous ont pressés, en plus de nos avancées collectives dont celle assurant l'identification des associations de familles comme porte d'entrée pour les membres de l'entourage des personnes atteintes de maladie mentale, un objectif collectif qui date de plus de 15 ans.

Avant de vous présenter ce rapport annuel, je tiens à souligner que les travaux de cette année olympienne se sont réalisés grâce à l'appui du conseil d'administration de la FFAPAMM et de celui de la petite équipe de permanents, des personnes que je salue et que je remercie du fond du

cœur pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Je tiens à remercier, particulièrement cette année, chacun des groupes membres qui nous a appuyé en nous manifestant leur confiance, en s'impliquant localement et régionalement et en accueillant nos idées et propositions audacieuses.

Je terminerai en vous disant que le thème de l'année étant « le temps », je vous annonce qu'après plus de 26 ans à la barre de la FFAPAMM, des années qui m'ont permis de relever de nombreux défis professionnels qui se sont soldés par de belles réalisations, il est maintenant temps pour moi de prendre le temps de vivre... tout simplement.

Cet objectif que je viens de me fixer se traduira par mon départ à la retraite en juin 2018. Mon défi de la prochaine année sera donc associé à la quête de la relève. *L'Autre*, comme nous l'appelons affectueusement, sera à mes côtés pour ma dernière assemblée générale annuelle et ce, dans un an presque jour pour jour.

Je vous invite donc à faire lecture de cette synthèse de la dernière année d'opérations dans la perspective de la dimension temporelle, le temps. On ne peut l'acheter ni le vaincre, mais la bonne nouvelle, c'est qu'il peut nous servir et qu'il est notre plus fidèle allié !

Solidairement,

Hélène Fradet, directrice générale

PRÉAMBULE

La mission de la FFAPAMM consiste à regrouper, représenter, soutenir et mobiliser des organismes qui œuvrent à briser l'isolement et à actualiser le potentiel des membres de l'entourage qui accompagnent un proche atteint de maladie mentale.

Pour ce faire, divers moyens sont déployés par le conseil d'administration et l'équipe permanente afin d'atteindre ces différents objectifs.

Au cours de l'année 2016-2017, en fonction de son mandat, de ses moyens financiers, de ses ressources humaines et de sa vie associative, la Fédération a concentré ses efforts dans cinq secteurs d'activités, soit les services aux membres, les dossiers politiques, les relations avec les partenaires, les relations avec la population et la vie associative et ce, en portant une attention particulière sur les priorités établies dans notre plan de travail 2015-2020.

PRIORITÉS 2015-2020

Plan d'action en santé mentale

| | |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectif : | Signature de protocoles d'entente : associations membres vs CISSS/CIUSSS |
| Moyens : | Diffusion d'un prototype de protocole et d'un guide d'implantation Soutien local et régional aux groupes membres |
| Résultats attendus : | Augmentation du nombre de références à l'échelle provinciale |
| Imputabilité : | Intendance |
| Échéancier : | En cours / Objectif provincial 2018 |

Financement

| | |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectif : | Assurer la pérennité financière des membres |
| Moyens : | Cueillette de données harmonisée Réévaluation du manque à gagner provincial Démarches politiques (régional / provincial) Formation sur la levée de fonds |
| Résultats attendus : | Augmentation du financement de base des groupes membres (10%) |
| Imputabilité : | Intendance |
| Échéancier : | En cours / Objectif provincial 2020 |

Réseautage entre les membres et la FFAPAMM

| | |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectif : | Favoriser la synergie et les meilleures pratiques |
| Moyens : | Rendez-vous des directeurs, présidents, intervenants Offre de contacts personnalisés avec les directeurs |
| Résultats attendus : | Sentiment d'appartenance accru Augmentation des champs de compétence |
| Imputabilité : | Intendance |
| Échéancier : | En cours / Base permanente établie |

Réseautage avec des organismes externes

| | |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectif : | Augmentation du référencement et reconnaissance du modèle CAP |
| Moyens : | Adhésion à la Déclaration d'engagement visant l'amélioration des pratiques à l'endroit des membres de l'entourage |
| Résultats attendus : | Appui dans l'implantation et la diffusion d'un guide de bonnes pratiques à l'endroit des membres de l'entourage |
| Imputabilité : | Intendance |
| Échéancier : | En cours / Objectif 2020 |

Vie démocratique

| | |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectif : | Favoriser la transparence et les débats |
| Moyens : | Identification d'un projet rassembleur Rencontre provinciale aux deux ans Maintenir la certification Assurer la participation des régions éloignées et attention particulière au chapitre 6 (densité de la population) |
| Résultats attendus : | C.A. plus impliqué & membership mobilisé |
| Imputabilité : | Intendance |
| Échéancier : | En cours / Objectif 2018 |

LES SERVICES AUX MEMBRES

Les services aux membres demeurent l'une des grandes priorités de la FFAPAMM. Ils prennent forme sous quatre volets, soit l'information, la formation, la consultation & la reconnaissance bénévole et enfin, le soutien associatif, juridique et/ou politique.

INFORMATION

Dans l'objectif de tenir les membres au fait de tout événement ou information pouvant avoir un impact sur leur vie associative, la FFAPAMM utilise différents moyens de communication.

- Info-Flash (membres réguliers et corporatifs) : 17 parutions
Informations brèves inhérentes aux dossiers politiques, associatifs ou sujets susceptibles d'intéresser les membres.
- Alertes Web et correspondances informelles (membres réguliers et corporatifs) : approximativement 50
Courrier électronique ou papier permettant de fournir une information d'appoint spécifique pouvant servir de courroie de transmission entre les membres.
- Nouvelles de la FFAPAMM (membres sympathisants) : 3 parutions
Informations grand public sur les dossiers et enjeux de la FFAPAMM.
- Revue de presse quotidienne (abonnement libre / interne et externe) : 296 abonnés
Alerte matinale afin d'informer les abonnés des articles ou nouvelles du jour qui ont trait à la santé mentale.

FORMATION

Les besoins dans le domaine de la formation sont diversifiés et en perpétuelle croissance. Que l'on pense aux champs de l'intervention, de la gestion, de la gouvernance ou de la formation en regard des troubles mentaux et de leurs traitements, il s'agit d'axes importants. En lien avec ces thématiques, la FFAPAMM a mis à la disposition de ses membres quelques activités en fonction de clientèles cibles.

- Précongrès - 9 juin 2016
Ateliers de formation portant sur la notion de prendre soin de soi, les meilleures pratiques de réadaptation et les troubles concomitants de santé mentale liés aux dépendances. 32 participants (gestionnaires, intervenants et membres de l'entourage).
- 23^e congrès provincial 10 & 11 juin 2016 et 30^e anniversaire de fondation de la FFAPAMM
Axe de réflexion : La stigmatisation structurelle

C'est sous le thème « Pour un réel changement de pratique » que 249 congressistes (provenant de 30 associations) ont pu s'enrichir en participant à l'un ou l'autre des 18 ateliers, conférences et formations ayant trait à la réflexion sur les pratiques et les barrières qui limitent la pleine participation des membres de l'entourage à titre d'accompagnateur et de partenaire.

La rencontre provinciale a permis de mettre l'emphase sur la promotion des changements de pratiques afin de diminuer le niveau de stigmatisation face aux membres de l'entourage et l'importance du dialogue entre les membres de l'entourage et les intervenants issus du milieu communautaire et du réseau public.

Ce rendez-vous a également été l'occasion de souligner le parcours corporatif des 30 années d'existence de la FFAPAMM.

Un comité opérationnel a déjà amorcé la réflexion sur la programmation du congrès 2018.

- Formation « Apprendre à se rapprocher sans agressivité » - 28, 29, 30 avril et 1^{er} mai 2016

En partenariat avec Hélène Racine - Diagnostic Qualité, la formation de formateurs, étalée sur 4 jours, a été offerte gracieusement à 20 personnes provenant de 10 régions du Québec.

À la lumière des commentaires des associations participantes, quoique très pertinente et intéressante, la formation aurait avantage à être déployée dans un contexte de complémentarité de savoirs. En ce sens, la coanimation d'un membre de l'entourage et d'un intervenant serait à favoriser. Ce constat a été porté à l'attention de Mme Hélène Racine, propriétaire des droits d'auteur de cette formation *par et pour*.

- Formation annuelle des administrateurs de la FFAPAMM

En vue d'assurer une compréhension commune du rôle et des fonctions d'un conseil d'administration ainsi que des prémisses rattachées à l'éthique, une formation sur ces thèmes a été offerte à tous les administrateurs de la FFAPAMM.

CONSULTATION ET RECONNAISSANCE

Soucieuse d'évaluer la qualité de ses services, de recueillir les commentaires de ses membres en regard de leurs attentes et de reconnaître l'expertise du mouvement associatif, la FFAPAMM a procédé à différents sondages de satisfaction et soumis différentes activités visant la mise en valeur de projets et/ou de personnes œuvrant au sein des groupes membres.

- Assemblée générale annuelle

75% des groupes membres ont participé à l'assemblée annuelle. Un taux de satisfaction générale de 99% a été attribué par les participants à cet espace démocratique.

- Congrès annuel 2016

Le taux de satisfaction général en lien avec l'activité a été de **99%** (satisfait à très satisfait).

- Aide-mémoire (pré-C.A.)

Avant la tenue des rencontres du conseil d'administration, en fonction des sujets traités, un aide-mémoire a été diffusé à toutes les associations en vue de recueillir leurs opinions, commentaires et questionnements. Un compte rendu leur été acheminé systématiquement après chacune des 4 rencontres du conseil d'administration.

- Sondage satisfaction des services de la FFAPAMM 2016-2017

À la fin de l'année financière, la Fédération a demandé l'opinion de ses membres en regard des travaux de la dernière année. Ces derniers ont répondu à l'appel avec un taux de participation de l'ordre de 78%.

| | SATISFAIT | PLUS OU MOINS SATISFAIT | INSATISFAIT | SANS OPINION / PAS PARTICIPÉ |
|--------------------------------------------|-----------|-------------------------|-------------|------------------------------|
| Info-Flash | 96,8% | 3,2% | --- | --- |
| Alertes Web | 90% | 3,3% | 6,7% | --- |
| Contacts avec l'équipe permanente | 100% | --- | --- | --- |
| Congrès 2016 | 60% | 20% | --- | 20% |
| Formation <i>Apprendre à se rapprocher</i> | 20% | 33,3% | 3,3% | 43,3% |
| Aide-mémoire | 93,5% | 6,5% | --- | --- |
| Liens avec l'administrateur FFAPAMM | 66,7% | 14,8% | 3,7% | 14,8% |
| Sondages FFAPAMM | 90% | 10% | --- | --- |
| Soutien associatif | 74,2% | --- | --- | 25,8% |
| Soutien politique | 53,3% | 3,3% | --- | 43,3% |
| Soutien juridique | 22,6% | 3,2% | --- | 74,2% |
| Positionnement politique FFAPAMM | 90,3% | 3,2% | --- | 6,5% |
| Analyse politiques provinciales | 90,3% | --- | --- | 9,7% |
| Outils - mesure 1.4 du PASM 2015-2020 | 93,5% | 3,2% | --- | 3,2% |
| Réseautage de la FFAPAMM | 80,6% | --- | --- | 19,4% |
| Campagne de sensibilisation 2016 | 35,5% | 41,9% | 9,7% | 12,9% |
| Déclaration d'engagement | 54,8% | 29% | --- | 16,1% |
| Matériel promotionnel | 32,3% | 38,7% | --- | 29% |
| Capsules Web | 73,3% | 10% | --- | 16,7% |
| Visibilité médiatique | 61,3% | 16,1% | 3,2% | 19,4% |
| Réseaux sociaux | 58,1% | 3,2% | --- | 38,7% |
| Site Web Avant de craquer | 61,3% | 19,3% | --- | 19,3% |
| Site Web FFAPAMM | 64,5% | 16,1% | 3,2% | 16,1% |
| Revue de presse matinale | 90,3% | --- | --- | 9,7% |
| Ligne de référence | 25,8% | 16,1% | 12,9% | 45,2% |
| Rendez-vous réseautage des directeurs | 61,3% | 3,2% | --- | 35,5% |
| Table des présidents | 26,7% | 6,7% | 3,3% | 63,3% |
| Page Facebook des présidents | 33,3% | 10% | --- | 56,7% |

- Prix Gruman-Poirier

Dans le cadre de son 23^e congrès, la FFAPAMM a décerné le Prix Gruman-Poirier à une personne qui s'est démarquée au sein de son association.

Suite à une consultation de toutes les associations membres et d'un tirage au hasard parmi 17 candidats, le Prix Gruman-Poirier 2016 a été décerné à Mme Lise Potvin de l'Association Le P.A.S. (photo p. 17). Cette dernière s'est vue offrir un forfait voyage pour deux personnes de VIA Rail Canada d'une valeur de 2 100\$ ainsi qu'une bourse de 500\$ visant à couvrir les frais associés à l'expédition.

- Prix Hommage à l'initiative

Ce prix hommage vise à souligner les nombreux efforts déployés, jour après jour, par les associations membres de la FFAPAMM qui s'investissent à mettre en place des projets novateurs de grande qualité. Tous les groupes membres ont été invités à soumettre à la Fédération des projets permettant de mettre en valeur leur expertise. Pour cette 4^e édition, 10 projets ont été déposés. Le nom des gagnants (photos p. 17) a été dévoilé lors du congrès annuel de juin 2016. Il s'agit, dans l'ordre :

1^{ère} position : APPAMM-Estrie | Document-vidéo sur le vécu des proches de personnes adultes atteintes de maladie mentale

2^e position : La Boussole | Le grand défi dépassement de tête, dépassement de cœur pour les proches-aidants des personnes atteintes de maladie mentale

3^e position : La Marée | Programme Santé Mentale au Travail

SOUTIEN AUX MEMBRES

Le soutien aux groupes membres prend différentes formes. Il s'agit d'interventions spécifiques adaptées aux besoins des requérants. Gestionnaires, intervenants ou administrateurs des groupes membres peuvent formuler une demande de soutien et la FFAPAMM offre son assistance dans plusieurs champs d'action.

- Référence & vie associative

Une ligne sans frais et une adresse de courrier électronique sont à la disposition des membres pour toute question nécessitant référence ou soutien technique. Des demandes ont été formulées notamment en lien avec la gouvernance, les stratégies d'autofinancement, le soutien à des demandes de financement, la gestion des ressources humaines, les relations médiatiques et le soutien informatique.

Il est à noter que l'année 2016-2017 a été une année où le soutien relatif à des problèmes rattachés à la notion de gouvernance au sein des associations a été très fortement sollicité. De nombreuses heures, non compilées, ont été consacrées à ce service.

- Soutien politique

D'année en année, ce type de demande de soutien demeure constant. En 2016-2017, les demandes d'assistance ont été principalement reliées aux travaux régionaux visant la signature de protocoles d'entente de référencement (mesure 1.4 du Plan d'action en santé mentale 2015-2020).

Ce service aux membres s'est traduit notamment dans l'analyse et l'adaptation des plans d'action au niveau régional, d'échanges avec des gestionnaires du réseau et, voire même, par la participation à des comités régionaux. Tout comme le soutien à la vie associative, les heures n'ont pas été compilées pour ce volet de soutien aux membres, plusieurs dizaines d'heures y ayant été consacrées.

- Soutien juridique

La Fédération bénéficie du soutien technique d'un avocat-conseil lui permettant d'obtenir une expertise sur différentes questions reliées au droit corporatif. Pour la dernière année, les demandes pour ce volet de services ont été moins nombreuses.



Les personnes en nomination au Prix Gruman-Poirier 2016
 Sur toutes les photos, les candidats et récipiendaires sont accompagnés du président de la FFAPAMM, M. Yves Gélinas.



Prix Hommage à l'initiative 2016 - M. Marcel Pinard,
 APPAMM-Estrie



Prix Hommage à l'initiative 2016 - Mme Catie Bergeron,
 La Marée

LES DOSSIERS POLITIQUES

La FFAPAMM est soucieuse de bien représenter et outiller ses membres. Outre les nombreux appels téléphoniques et rencontres avec les équipes administratives et politiques du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), il est essentiel de souligner l'implication de la Fédération dans quelques dossiers prioritaires.

PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE 2015-2020

Afin d'assurer une compréhension commune des orientations ministérielles au sein des groupes membres et de proposer des outils de gestion aux établissements visant à faciliter l'opérationnalisation de la mesure 1.4 du PASM et ce, dans la première année prévue au plan du MSSS, la Fédération a effectué les travaux suivants :

- Formation d'un comité ad hoc pour l'identification des éléments essentiels à prendre en considération pour une entente avec les établissements des chapitres 1 et 12.
- Diffusion aux groupes membres d'un prototype de protocole d'entente visant le référencement des membres de l'entourage (CISSS-CIUSSS vers les groupes membres).
- Accompagnement du CISSS de Chaudière-Appalaches et des 4 groupes membres du territoire dans l'adaptation du protocole d'entente - expérimentation concluante.
- Élaboration et diffusion aux groupes membres d'un guide d'implantation du protocole d'entente destiné aux établissements.
- Présentation du guide d'implantation aux gestionnaires du CISSS de Chaudière-Appalaches en vue de la validation de l'outil - expérimentation concluante.
- Représentations et dépôt d'une proposition de collaboration avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale visant l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques permettant l'implication des membres de l'entourage dans le processus clinique de leur proche.
- Implication dans les travaux de la Direction de la santé mentale - Comité Participation utilisateurs et membres de l'entourage - élaboration d'un guide d'accompagnement destiné aux établissements.
- Diffusion aux groupes membres d'une analyse des 3 guides d'accompagnement proposés par le MSSS (Primauté de la personne dans la prestation et l'organisation des services, Lutte à la stigmatisation et la discrimination dans le réseau de la santé et des services sociaux, Participation de personnes utilisatrices de services et de membres de l'entourage à la planification et à l'organisation des services).
- Enquête interne sur l'état d'avancement des travaux visant la signature de protocoles d'entente à l'échelle provinciale.
- Élaboration d'un portrait financier des groupes membres (6,4 M\$) permettant l'identification du manque à gagner au niveau provincial (revendication en cours : 6,9 M\$).

- Rencontres avec les équipes administratives et politiques du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Mise à jour du document *Le mouvement des familles au Québec* (versions provinciale et régionale).
- Rencontre avec la porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins (Parti Québécois - Diane Lamarre).
- Rencontre avec le porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et de services sociaux (Coalition Avenir Québec - François Paradis).

LOI SUR LA PROTECTION DES PERSONNES DONT L'ÉTAT MENTAL PRÉSENTE UN DANGER POUR ELLES-MÊMES OU POUR AUTRUI (P-38)

Depuis plus de 20 ans, la FFAPAMM réclame des changements à la Loi P-38. Les raisons qui nous amènent à persister dans notre requête sont rattachées au fait que la Loi, telle qu'elle est actuellement définie, est mal adaptée aux besoins des personnes qui, en raison de leur état mental, ont perdu leur jugement et leur capacité à prendre des décisions éclairées sur les soins qu'elles sont en droit d'obtenir.

En raison de l'intérêt de différents partenaires provenant du secteur de la santé mentale est née en 2016 la Coalition P-38, un lieu de discussions où la FFAPAMM a fait valoir ses préoccupations relatives à la notion de la dangerosité. Or, considérant le haut niveau de difficulté pour arriver à un consensus sur les axes de revendication, la Fédération a pris la décision de demander au ministre de la Santé et des Services sociaux de tenir un débat public où tous les partenaires concernés pourraient émettre leur opinion et déposer des propositions en vue d'amender la Loi.

Au cours de l'année, la FFAPAMM a interpellé le Dr Barrette en lien avec cette requête et a présenté publiquement cette position. Par ailleurs, la Direction de santé mentale tarde toujours à rendre public ses orientations reliées à la mise en application de la Loi P-38, travaux sur lesquels la FFAPAMM a siégé et émis ses réserves quant au contenu.

GRÈVE ET MOBILISATION DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE

Les 7, 8 et 9 novembre 2016, les groupes communautaires impliquant le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) et la Coalition des TROCs se sont mobilisés en vue de lancer un message clair au gouvernement en lien avec la stagnation du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

La FFAPAMM a soutenu moralement la Table des regroupements provinciaux (TRPOCB) dans ses démarches politiques mais n'a pas participé activement aux activités. Cependant, des groupes membres de 2 ou 3 régions ont été actifs.

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Pour assurer la représentativité du mouvement dans différentes sphères, la FFAPAMM développe ses liens de partenariat avec plusieurs acteurs. Ces relations permettent une visibilité, un partage d'informations sur la réalité des membres de l'entourage et font connaître les services offerts par les associations membres, sans compter l'objectif d'accroître la portée politique de la Fédération.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP)

Dans le cadre des travaux de son comité provincial sur les interventions policières, le ministère de la Sécurité publique a invité la FFAPAMM à donner une conférence à 30 hauts-gradés de différents corps de police de la province, une fenêtre d'opportunité pour le développement d'un partenariat provincial.

Pour permettre une visibilité accrue de l'offre de services de ses membres, la FFAPAMM a mené une enquête interne qui a permis l'élaboration d'un document provincial mettant en valeur les liens privilégiés et intérêts des groupes membres à travailler avec les corps de police de la province.

Dans le cadre de cette activité, l'association La Boussole a répondu positivement à l'invitation de la Fédération de se joindre à cette représentation pour partager son champ d'expertise en lien avec sa relation avec le corps de police de la ville de Québec.

Cette expérience s'est soldée par la formation, en début d'année 2017, d'un comité de travail MSP-FFAPAMM, 4 corps de police (Longueuil, Trois-Rivières, Québec, Sûreté du Québec), La lueur de l'espoir du Bas-Saint-Laurent et La Boussole dont le mandat sera d'évaluer les possibilités et les moyens pour signer un protocole d'entente provincial visant le référencement des membres de l'entourage dans les dossiers de P-38.

PROJET DE RÉSEAUX INTÉGRÉS EN SANTÉ MENTALE POUR LES JEUNES DE 12 À 25 ANS

La fondation Graham Boeckh, le MSSS et le Fonds de recherche du Québec-Santé se sont engagés à financer, sur une période de 5 ans, des démarches d'implantation et d'évaluation de services intégrés en santé mentale pour les jeunes de 12 à 25 ans au sein du réseau de santé et des services sociaux québécois et ce, avec une approche intersectorielle.

Dans le contexte où les enfants des personnes atteintes de maladie mentale sont dans ce groupe d'âge, la FFAPAMM, en collaboration avec La Boussole, a participé à une consultation permettant de situer les enjeux et les activités préventives pouvant être mises à la disposition de cette clientèle. Ce projet, qui vise à définir et à assurer l'implantation d'un modèle de services adaptés aux besoins des jeunes, est porteur de collaborations potentielles pour les groupes membres.

CENTRE D'ÉTUDES SUR LA RÉADAPTATION, LE RÉTABLISSEMENT ET L'INSERTION SOCIALE CENTRE NATIONAL D'EXCELLENCE EN SANTÉ MENTALE (CERRIS-CNESM) / Formation membres de l'entourage

La FFAPAMM a accompagné le CERRIS et le CNESM dans l'élaboration des contenus de formation rela-

tifs aux membres de l'entourage. Ce projet porteur de changement de pratiques est destiné aux équipes SIM et SIV. Validé par les partenaires initiateurs de la formation, le modèle CAP (Client - Accompagnateur - Partenaire) a servi de base pour l'élaboration des contenus.

La mise en ligne de la formation confirme la reconnaissance de l'expertise de la FFAPAMM et de ses groupes membres. Un modèle promu au Québec, chez nos cousins français et belges ainsi qu'auprès de nos collaborateurs italiens.

COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE

Groupe de travail composé de chercheurs, d'établissements et de groupes communautaires qui cherchent à mettre en commun les meilleures pratiques axées sur le rétablissement. La Fédération s'est impliquée sur le comité organisateur qui veillait à établir les sujets de discussion.

En cours d'année, ce comité a fait une réflexion relativement au mandat de la Communauté de pratique (transfert de connaissances vs rôle d'influence) et après consultation des membres, il en a résulté qu'en raison des nombreux changements au sein du réseau et du peu de disponibilité des participants, la Communauté de pratique allait suspendre ses travaux de manière indéterminée.

GROUPE PROVINCIAL SUR LA STIGMATISATION ET LA DISCRIMINATION EN SANTÉ MENTALE - FORMATION RÉSEAU

Groupe de travail dont le mandat est rattaché à l'identification des éléments de contenu pour la formation des intervenants du Réseau. Participation de la FFAPAMM à un sous-comité de travail qui a permis d'assurer la prise en compte de la réalité des membres de l'entourage en lien avec la notion de la stigmatisation et de la discrimination en santé mentale.

Notre contribution a permis de mettre en avant-plan l'impact de la stigmatisation structurelle sur les membres de l'entourage.

APPUI DE LA FFAPAMM À DES PROJETS DE RECHERCHE

En cours d'année, la FFAPAMM a appuyé trois projets de recherche.

1. Interventions policières auprès des populations vulnérables (Anne Crocker - Institut universitaire en santé mentale Douglas).
2. Développement et évaluation de l'efficacité d'un programme de prévention pour les enfants de parents dépressifs : l'apport des données probantes (Geneviève Piché - Université du Québec en Outaouais).
3. Implantation et évaluation du modèle Recovery College, un nouveau modèle d'accès aux connaissances et de soutien à l'autogestion et au rétablissement en santé mentale (Catherine Briand - Université de Montréal).

Collaboration FFAPAMM - Marie-Hélène Morin

En 2015, la FFAPAMM avait appuyé le projet de recherche de Mme Marie-Hélène Morin qui portait sur les trajectoires de services lors d'un premier épisode psychotique. La chercheuse vient d'obtenir les fonds pour son étude qui sera échelonnée sur une période de 3 ans.

La contribution de la Fédération sera rattachée à la collaboration des outils permettant la cueillette de données (inventaire des pratiques en intervention familiale et trajectoire de services de proximité), tout en étant la courroie de transmission entre la chercheuse et les groupes membres.

Il s'agit d'une recherche prometteuse qui pourra éventuellement offrir des données probantes de l'impact des services des groupes membres sur la détresse émotionnelle des membres de l'entourage.

SIMILES WALLONIE

Après avoir pris connaissance de la version française de *L'indispensable*, l'organisation qui intervient auprès des membres de l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale de la Belgique a interpellé la FFAPAMM pour obtenir la permission d'adapter et de produire cet outil né de la coopération France-Québec.

Une entente de partenariat est actuellement en cours de négociation.

ASSOCIATION DES MÉDECINS PSYCHIATRES DU QUÉBEC (AMPQ)

Travail de collaboration avec l'AMPQ relié aux enjeux de la Loi P-38 et maintien d'un lien de collaboration qui a permis à la FFAPAMM de rédiger un article dans la revue interne destinée à l'ensemble des médecins psychiatres de la province.

RELATIONS AVEC LA POPULATION

En lien avec sa mission, la FFAPAMM doit mettre en œuvre des actions pour faire connaître les groupes membres de son Réseau Avant de Craquer, encourager les membres de l'entourage à chercher de l'aide et contrer la stigmatisation entourant les maladies mentales. Pour ce faire, différents moyens sont déployés pour rejoindre la population.

CAMPAGNE D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION AUX MALADIES MENTALES 2016

Tel qu'établi dans notre plan triennal 2015-2018, le thème de l'année 2016 s'est ancré sur la lutte à la stigmatisation structurelle envers les membres de l'entourage. Il s'agit d'un concept qui fait référence aux pratiques institutionnelles et aux barrières qui limitent la participation de ces derniers dans le processus de rétablissement de leur proche atteint de maladie mentale.

C'est sous le thème « Parlons-nous » que le Réseau Avant de Craquer a invité les membres de l'entourage, leur proche atteint de maladie mentale et les professionnels de la santé mentale à se joindre au mouvement en signant la *Déclaration d'engagement pour l'amélioration des pratiques en santé mentale* sur le www.avantdecraquer.com et à s'impliquer en partageant les messages sur les réseaux sociaux.

Les moyens utilisés pour atteindre les objectifs ont été les suivants :

- Diffusion d'un sondage Web afin de connaître l'opinion des membres de l'entourage / 302 répondants
- Déclaration du député Patrick Huot à l'Assemblée nationale du Québec le 7 octobre 2016.
- Avantdecraquer.com utilisé comme le principal véhicule de communication permettant de soutenir et de faire rayonner la mission des groupes membres de la FFAPAMM.
- Présence accrue sur les médias sociaux sous la bannière Avantdecraquer.com (Facebook, Google + et Twitter).
- Diffusion de 7 nouvelles capsules Web.
- Diffusion d'un journal électronique Spécial campagne.
- Promotion du logo de la certification sur l'ensemble de nos publicités visant à promouvoir l'excellence des services des groupes membres certifiés (imprimé et Web).
- Diffusion de la revue de presse de la Campagne.
- Production de matériel promotionnel pour la FFAPAMM et ses membres : affiche 12 X 18, encart vertical avec carte d'affaires détachable, napperon 11 X 17, macarons, banderole/déclaration d'engagement (voir photos p. 35).
- Réseau de distribution de notre matériel (19 partenaires sectoriels et intersectoriels).

- Partenariats établis avec différents organismes (réseau de la santé et autres) qui ont accepté de diffuser l'information sur leur site Web ou dans leur section réservée aux membres.
- Stratégies de relations publiques (lignes directrices pour les groupes membres en soutien aux interventions médiatiques).
- Diffusion d'un sondage Web de notoriété afin de connaître l'opinion des gens - 298 répondants.

CAMPAGNE : sondage de notoriété

Pour une première année, la FFAPAMM a fait circuler durant les mois de novembre et décembre 2016 un sondage en ligne dans le but de vérifier la perception des gens entourant sa dernière campagne de sensibilisation. Pour s'assurer de rejoindre le plus grand nombre d'internautes possible tout en préservant l'objectivité de la démarche, une invitation sans identification à la FFAPAMM a été lancée via nos réseaux sociaux, notre site internet, nos associations membres et l'ensemble des différents partenaires de la Campagne.

L'objectif de la démarche visait à connaître l'opinion des gens en regard de l'activité, tant au niveau du message véhiculé que dans la diffusion du matériel. 298 personnes en provenance de différents milieux ont répondu au sondage. De ce nombre, 136 personnes (46,6%) ont été en mesure de compléter l'ensemble sondage.

Parmi les répondants, 47% des gens ont indiqué se souvenir d'avoir été exposés à la campagne du Réseau Avant de Craquer. De ce nombre, 45% ont entendu parler de la campagne « Parlons nous » par l'entremise des réseaux sociaux, via le réseau interne de leur organisation (37%) ou par courriel dans une proportion de 33%.

Avant d'être exposés à la Campagne, 34% des gens ne connaissaient par le Réseau Avant de Craquer. 53% des répondants ont indiqué que la Campagne avait contribué à améliorer leur compréhension du réseau et 42% ont indiqué que cela a amélioré leur confiance. Enfin, 58% des gens ont affirmé leur intérêt à référer nos services.

Les résultats ainsi obtenus nous serviront de guide dans l'élaboration de nos futures stratégies de communication. Par ailleurs, une consultation des directions des associations membres et du conseil d'administration a permis de revoir l'orientation des campagnes de sensibilisation de la FFAPAMM pour les années à venir. En ce sens, c'est vers un retour de la demande d'aide (qui se traduira par une augmentation de la visibilité locale/régionale) que sera axée la Campagne de l'automne 2017.

CAMPAGNE : contributions financières et/ou commandites de services visant l'organisation et/ou la promotion de l'activité

Catégorie **PLATINE** (valeur de 10 000\$ et plus)

Groupe Jean Coutu, Janssen, Côté Fleuve et VIA Rail Canada - transporteur officiel

Catégorie **OR** (valeur entre 7 000\$ et 9 999\$)

Interscript (production graphique)

Catégorie **ARGENT** (valeur entre 4 000\$ et 6 999\$)
Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale (AQIISM)

Catégorie **BRONZE** (valeur entre 1 000\$ et 3 999\$)
David Communication - Stratégies médiatiques

En début d'année 2017, la FFAPAMM a dû faire face au départ des entreprises Côté Fleuve et Interscript qui, pour des raisons professionnelles, ont été dans l'obligation de mettre fin à leur lien de partenariat. Cette situation a engendré le renouvellement d'une partie de l'équipe professionnelle. Ainsi, 2 nouveaux partenaires feront dorénavant équipe avec nous, en l'occurrence M. Pierre-Luc Lafrance de Lafrance communication et M. Jonathan L'Heureux, infographiste.

CAMPAGNE : rétrospective

La stratégie d'utiliser les médias sociaux pour promouvoir la 22^e édition de la campagne de sensibilisation fut un excellent choix stratégique. Ce médium de communication nous a permis de rejoindre un nouveau public cible tout en maintenant les liens de collaboration avec nos différents partenaires, incluant les 16 organisations qui ont accepté de promouvoir notre campagne dans leur réseau de communication interne.

Par les différentes publications sur les réseaux sociaux, nous avons augmenté de 14% nos abonnés sur notre page Facebook et notre taux d'engagement pour la semaine thématique a été de 2,8%. Pour le compte Twitter, nous avons fidélisé 15 nouveaux adhérents et multiplié par 17 le nombre de mentions durant le mois d'octobre. Notre taux d'engagement a été de 0,07%, soit la moyenne habituelle pour ce réseau de diffusion. Bien que très modeste, notre investissement financier et un public plus ciblé ont eu un effet important sur la portée naturelle et organique des publications. Cette stratégie sera à conserver pour les prochaines années.

À l'image des années antérieures, le nombre de visionnements de nos capsules Web a permis de rejoindre un grand nombre de personnes et a généré un bon taux d'achalandage tant sur notre site internet Avantdecraquer.com que sur les réseaux sociaux. La durée moyenne de visionnement d'une minute nous confirme le bien fondé de diminuer le temps de nos capsules.

En ce qui a trait à la mobilisation, la Déclaration d'engagement a rejoint plus des 400 signataires provenant des différentes régions du Québec et 14 partenaires provinciaux provenant de différents milieux. Nos groupes membres ont contribué au rayonnement de la campagne dans une proportion de 72%.

LIGNE DE RÉFÉRENCE UNIQUE 1 855 CRAQUER

Service exclusif réservé aux groupes membres de la FFAPAMM. Les régions non représentées au sein de la Fédération voient les appels de demandes d'aide basculer au CISSS de la région qui voit à assurer les références régionales.

En vue d'assurer une optimisation de la ligne unique et d'assurer les liens avec l'utilisation de téléphones mobiles, une révision technique du système est actuellement en cours.

SITE INTERNET ET MICROSITE

Au cours de la dernière année :

www.ffapamm.com a reçu la visite de 15 169 utilisateurs (moyenne d'environ 1 264 utilisateurs par mois) pour un total de 18 451 sessions, ce qui représente une augmentation du taux d'achalandage de 9,1%. Le nombre de pages vues sur le site affiche un important total annuel de 38 941. La durée moyenne des visites est d'une minute, 39 secondes.

www.avantdecraquer.com a reçu la visite de 20 476 utilisateurs (moyenne d'environ 1 706 visiteurs par mois) pour un total de 25 755 sessions, mais représentant une baisse de l'achalandage de 15,1%. Le nombre de pages vues affiche toutefois un impressionnant total annuel de 62 137 et la durée moyenne des visites est de 2 minutes, 4 secondes.

Pour les deux sites, les internautes proviennent majoritairement du Canada et l'accès provient soit de source directe, par référencement ou via les moteurs de recherche populaires comme Google.

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook, Twitter et Google + sont les réseaux qui assurent le rayonnement du réseau Avant de craquer.

- Facebook

Pour les douze derniers mois d'opérations, la page Facebook du réseau Avant de craquer affichait un total de 1 754 mentions « J'aime », ce qui représente une augmentation de 51%.

- Twitter

561 abonnés, soit une croissance de 29%, suivent nos tweets qui ont été de l'ordre de 598 (une augmentation de 49%).

- Google +

Rejoint 36 abonnés.

MÉDIAS

Au-delà de la campagne d'information et d'éducation et en raison d'événements malheureux survenus en cours d'année impliquant des personnes atteintes de maladie mentale, la FFAPAMM a répondu 14 fois à l'invitation de médias écrits, télévisuels et radiophoniques. Une lettre ouverte a également été publiée dans 4 médias différents alors que 6 demandes médiatiques se sont avérées non concluantes (ex. : remise d'un reportage, danger de dérive dans le message, etc.).

À titre de comparaison, la Fédération avait accordé 9 entrevues en 2015-2016 sur le sujet, ce qui représente une augmentation de 56%. Une liste de l'ensemble de ces représentations est disponible à la page 50.

Parlons-nous

Avantde craquer.com

Pour leur bien, la personne atteinte de maladie mentale, son entourage et les intervenants ont avantage à se parler.

LA COMMUNICATION... C'EST PAYANT !

- Les membres de l'entourage qui bénéficient d'un soutien adéquat facilitent le cheminement vers le rétablissement de leur proche.
- L'opinion des personnes utilisatrices de services pave la voie à leur rétablissement et au plein exercice de leur citoyenneté.
- L'expertise professionnelle des intervenants est indispensable au cheminement de la personne et à l'implication des membres de son entourage.

Merci à tous ceux et celles qui considèrent :

- les membres de l'entourage comme des accompagnateurs de premier plan ;
- les personnes atteintes de maladie mentale comme des citoyens à part entière ;
- les intervenants comme des professionnels indispensables dans le processus de rétablissement.

1 855 CRAQUER (272-7837)

CE QUI NUIT À LA COMMUNICATION

- Avoir une attitude défensive
- Trop parler sans écouter l'autre
- Faire preuve d'indifférence
- Jeter un blâme
- Faire des suppositions
- Manquer de respect envers l'autre

CE QUI AIDE À LA COMMUNICATION

- Parler à la première personne
- Poser positivement
- Chercher à comprendre le point de vue de l'autre
- Essayer de créer une situation acceptable pour tous
- Préférer de faire des compromis authentique, honnête et ouvert

Plusieurs domaines d'évolution des compétences visent fondamentalement la communication.

Plus ceux et celles qui font l'effort de tirer à améliorer leurs modes de communication permettant des rapports égaux entre les membres de l'entourage, les intervenants.

Avantde craquer.com

418 687-0474
Ligne administrative : 1 800 323-0474
TÉLÉC. : 418 687-0123
info@ffapamm.com
www.ffapamm.com

Parlons-nous

Avantde craquer.com

Pour leur bien, la personne atteinte de maladie mentale, son entourage et les intervenants ont avantage à se parler.

1 855 CRAQUER (272-7837)

ffapamm
Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale

Jean Coutu, Janssen, CÔTELEUVE, VIA Rail Canada



Affichés sur cette page, de gauche à droite et de haut en bas : encart publicitaire, affiche, macarons et banderole

Parlons-nous

Avantde craquer.com

ffapamm
Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT POUR L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES EN SANTÉ MENTALE

Je m'engage à être un agent de changement en m'investissant à améliorer mes modes de communication permettant des rapports égaux entre les membres de l'entourage, leur proche atteint de maladie mentale et les intervenants.

VIE ASSOCIATIVE & MEMBERSHIP

La mobilisation, la solidarité, l'entraide, la mise en commun et le développement des expertises pavent la voie à la vie corporative de la FFAPAMM. À cet égard, la Fédération est en mouvement et cherche ses sources dans l'innovation, tant pour l'ensemble du mouvement que dans l'amélioration des modes de gestion de la Corporation.

MEMBERSHIP / NOUVEAUX MEMBRES

La FFAPAMM a accueilli 3 nouveaux membres.

Membre régulier : Association de parents pour la santé mentale de Saint-Laurent-Bordeaux-Cartierville (APSM) - chapitre 6 (région de Montréal)

Membres corporatifs : Le Renfort - Centre de rétablissement - chapitre 2 (région du Saguenay/Lac-Saint-Jean)

Société québécoise de la schizophrénie - chapitre 6 (région de Montréal)

POLITIQUES INTERNES

Le conseil d'administration de la FFAPAMM s'est doté de 6 politiques de gouvernance:

- le rôle du conseil d'administration;
- le rôle des dirigeants;
- le rôle et la délégation de pouvoir du directeur général;
- les comités de gouvernance du Conseil;
- les comités opérationnels;
- cadre éthique et code de déontologie.

COMITÉS DE GOUVERNANCE

Le conseil d'administration a mis en place 4 comités de gouvernance et un comité ad hoc.

1. Mise en candidature et évaluation de la relève

Mandat en bref : suivi du processus électoral, évaluation du conseil d'administration, formation des administrateurs, maintien des liens avec les membres, analyse des demandes d'adhésion.

Les travaux de ce comité se sont traduits par une recherche d'outils d'évaluation et la programmation de la formation offerte aux administrateurs à l'automne 2017 (formation interactive sur les principes de gouvernance qui sera ouverte à l'ensemble des groupes membres).

2. Évaluation structure et de vérification des politiques de gouvernance

Mandat en bref : vérification et actualisation des politiques internes.

Les travaux de ce comité se sont traduits par une analyse de l'ensemble des politiques et documents d'orientation de la FFAPAMM, l'élaboration d'un plan de travail et la révision de la politique de remboursement des administrateurs de la FFAPAMM.

3. Évaluation du rendement de la direction générale

Mandat en bref : application de la politique d'évaluation de la direction générale.

Les travaux de ce comité se sont traduits par l'évaluation de la directrice générale.

4. Consultatif et évaluation des risques

Mandat en bref : évaluation systématique des risques qu'encourt l'organisation et les moyens mis en œuvre pour en réduire l'incidence.

Les travaux de ce comité se sont traduits par l'élaboration de la définition du « risque majeur » permettant de positionner les axes d'intervention du Comité vs les responsabilités de la direction générale.

Comité ad hoc / Révision des cotisations

Mandat : analyse du règlement actuel, investigation des modes de cotisation, consultation des régions éloignées, dépôt d'une proposition au conseil d'administration.

Les travaux de ce comité se sont traduits par la mise en place d'un fonds de péréquation permettant la mise en disponibilité de fonds annuels pour soutenir la participation aux activités de la FFAPAMM pour les groupes membres des régions éloignées.

RENDEZ-VOUS RÉSEAUTAGE DES PRÉSIDENTS, DIRECTEURS ET INTERVENANTS

Visant le partage d'expertises et la discussion sur les grands dossiers d'intérêt collectif, les présidents, directeurs et intervenants se sont réunis, en sous-groupes, aux fréquences suivantes :

- Table des présidents
9 juin 2016 - 15 participants

- Rendez-vous réseautage des directeurs/coordonnateurs
9 juin 2016 - 17 participants
20 septembre 2016 - 18 participants
17 novembre 2016 - 19 participants
22 février 2017 - 21 participants

PAGE FACEBOOK DES PRÉSIDENTS

Mise en place d'une plate-forme à l'usage exclusif des personnes occupant un poste à la présidence des groupes membres de la Fédération. Cette espace a pour but de permettre l'échange entre pairs.

Outre les questionnements reliés à leur fonction, il est possible, en respect des valeurs de la FFAPAMM et de la politique d'utilisation, d'y publier des sites de référence crédibles, les bons coups des associations ou encore des nouveautés comme des études et réflexions sur des thèmes d'intérêt pour les personnes à la présidence des associations. En date du 31 mars 2017, 19 présidentes et présidents avaient rejoint le groupe.

JOURNÉES PROVINCIALES DE RÉFLEXION

Conforme à la volonté des membres, la FFAPAMM a fait un sondage interne en vue d'identifier le sujet suscitant l'intérêt commun permettant d'approfondir notre réflexion collective. À très forte majorité, l'opérationnalisation du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 a remporté la palme.

C'est donc à partir de ce thème qu'un comité opérationnel s'est penché, au cours de la dernière année, sur l'élaboration de la programmation; activité qui se greffe à l'assemblée générale annuelle de juin 2017.

RECERTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT DES MEMBRES

Le processus de recertification s'est amorcé en 2015-2016 pour 7 groupes membres. Grâce à une nouvelle procédure informatisée, l'exercice s'est poursuivi en cours d'année. À ce jour, 6 associations sont en voie de compléter le processus interne qui sera suivi de la visite virtuelle d'un comité de certification.

Rappelons que le processus trouve son ancrage sur le principe de l'autoévaluation et, à cet effet, des outils ont été proposés aux groupes concernés. Dans le même ordre d'idées, un comité ad hoc a amorcé une réflexion sur le rôle de la FFAPAMM relié à la supervision de l'application du cadre normatif, une analyse qui entraînera une révision du *Cadre normatif des associations membres de la FFAPAMM* pour l'année 2017-2018.

EN CONCLUSION

Corporativement, nous avons amorcé l'ancrage de notre nouvelle structure de gouvernance et initié des activités favorisant la mobilisation et l'entraide.

De notre point de vue, l'année 2016-2017 se termine sur une note positive.

Financièrement, la FFAPAMM est revenue à l'équilibre budgétaire et a trouvé un moyen pour favoriser l'implication des régions éloignées.

Politiquement, nous avons réussi à innover pour assurer la reconnaissance des groupes membres dans les services de première ligne.

Médiatiquement, nous sommes reconnus par les journalistes qui viennent spontanément s'enquérir de notre opinion lors d'événements qui touchent la santé mentale.

Corporativement, nous avons amorcé l'ancrage de notre nouvelle structure de gouvernance et initié des activités favorisant la mobilisation et l'entraide.

Tout cela sans oublier notre implication sur un projet de recherche prometteur pour le mouvement.

Les défis à venir pour la prochaine année ? Plusieurs rattachés à notre plan de travail 2015-2020 sur lequel reposent nos actions. Cependant, deux priorités nous semblent inévitables.

1. Le développement de stratégies pour réussir à obtenir une entrée de fonds de 7 M\$ pour la consolidation et le développement des services des groupes membres.
2. Assurer la relève de la direction générale par le recrutement et le transfert des dossiers.

C'est donc avec un calendrier bien rempli que nous amorçons la nouvelle année, mais avec le sentiment du devoir accompli pour l'année 2016-2017.

Nous sommes conscients que rien n'est parfait, que nous devons composer avec des ressources humaines limitées ainsi que des moyens financiers modestes. Quoiqu'il en soit, notre motivation première demeure constante, soit celle de servir nos groupes membre en répondant le plus possible à leurs différents besoins.

En espérant que le portrait de la dernière année soit à la hauteur des attentes que vous nous manifestiez en juin 2016, c'est maintenant avec ouverture et humilité que nous accueillons vos commentaires.

Merci de votre confiance.

Solidairement,

Le conseil d'administration et son équipe permanente

LES ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS

ADMINISTRATEURS - Composition au 31 mars 2017

Jean-Paul Huard
Chapitre 1 – Bas-Saint-Laurent

Nancy Rainville
Chapitre 2 – Saguenay/Lac-Saint-Jean

Marc Roland
Chapitre 3 – Capitale-Nationale

Nathalie Tremblay
Chapitre 4 – Mauricie/Centre-du-Québec

Marcel Pinard
Chapitre 5 – Estrie

Jean Claude Benitah
Chapitre 6 – Montréal

Yves Gélinas
Chapitre 7 – Outaouais

Bertrand Gignac
Représentant des membres corporatifs

Manon Lord
Chapitre 8 – Abitibi-Témiscamingue

Carole Gaudreault
Chapitre 9 – Côte-Nord

Siège vacant
Chapitre 11 – Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Benoît Monette
Chapitre 12 – Chaudière-Appalaches

Siège inoccupé
Chapitre 13 - Laval

Siège inoccupé
Chapitre 14 - Lanaudière

Robert Curotte
Chapitre 16 – Montérégie

OFFICIERS

Yves Gélinas
Président

Benoît Monette
Vice-président

Nathalie Tremblay
Vice-présidente

Nancy Rainville
Trésorière

Marcel Pinard
Secrétaire

RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS

Assemblée générale 9 juin 2016

Conseil d'administration 28 avril 2016 | 9 juin 2016 (spécial) | 22 septembre 2016 | 1^{er} décembre 2016
22 février 2017

RESSOURCES HUMAINES ET COMITÉS

PERSONNEL PERMANENT ET CONTRACTUEL

| | |
|---------------------|---------------------------------------------|
| Hélène Fradet | Direction générale |
| Manon Dion | Événements spéciaux et services aux membres |
| Daniel Valois | Administration |
| Marie-Anne Lapointe | Emploi étudiant |

BÉNÉVOLES

Noëlla Beaudry
Christiane Germain
Robert Greffard

COMITÉS

- Gouvernance

Mise en candidature et évaluation de la relève

Yves Gélinas, Benoît Monette, Marcel Pinard, Hélène Fradet, Manon Dion

Évaluation de la structure et vérification des politiques de gouvernance

Yves Gélinas, Nathalie Tremblay, Hélène Fradet, Manon Dion

Évaluation du rendement de la direction générale

Yves Gélinas, Bertrand Gignac, Benoît Monette

Consultatif et évaluation des risques

Yves Gélinas, Benoît Monette, Nathalie Tremblay, Nancy Rainville, Marcel Pinard, Hélène Fradet

- Intendance

Comité ad hoc sur la révision des cotisations

Marc Roland, Jean-Paul Huard, Hélène Fradet, Daniel Valois

REPRÉSENTATIONS ET AFFILIATIONS

REPRÉSENTATIONS (conférence et/ou kiosque)

Noëlla Beaudry Kiosque d'information
Christiane Germain Kiosque d'information

AFFILIATIONS

La FFAPAMM est membres des organismes suivants :

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)

RELATIONS PUBLIQUES ET MÉDIATIQUES

PRESSE ÉCRITE

- 6 décembre 2016 La Presse + | Dossier Frédérick Gingras
Lapresse.ca | Lettre ouverte | Demande d'un débat public sur la Loi P-38
Lapresse.ca | Le Soleil | Lettre ouverte | Débat public sur la Loi P-38
Planete F | Lettre ouverte | Débat public sur la Loi P-38
- 7 décembre 2016 Le Devoir | Hélène Fradet | Loi P-38
Lapresse.ca | Le Soleil | Hélène Fradet | Loi P-38
- 8 décembre 2016 Le Devoir | Hélène Fradet | Loi P-38
- 22 décembre 2016 La Presse + | Hélène Fradet | Loi P-38
- 23 janvier 2017 Planète F | Hélène Fradet | Loi P-38 (3 articles)

TÉLÉVISION

- 6 décembre 2016 RDI | Le 24/60 avec Anne-Marie Dussault | Yves Gélinas et Diane B. Gélinas |
La perspective des proches face aux événements meurtriers / Loi P-38
RDI | L'info avec Julie & Alexis | Diane B. Gélinas | La perspective des proches
face aux événements meurtriers / Loi P-38
- 7 décembre 2016 LCN/Groupe TVA | Mario Dumont | Hélène Fradet | Loi P-38
- 28 février 2017 LCN/Groupe TVA | J.E. | Hélène Fradet | Quand la maladie mentale fait des
ravages | Loi P-38

RADIO

- 6 décembre 2016 Radio-Canada | Le 15-18 avec Annie Desrochers | Yves Gélinas |
Aide aux victimes de maladie mentale
- 7 décembre 2016 Énergie 98.9 | Jérôme Landry | Hélène Fradet | Loi P-38
- 10 décembre 2016 FM 93 | Que Québec se lève avec Myriam Ségal | Hélène Fradet | Loi P-38

Cette liste offre un aperçu des principales apparitions publiques faites par la FFAPAMM en 2016-2017 mais n'est pas exhaustive; de nombreuses publications ayant été faites, entre autres, dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux et autres plates-formes.

LISTE DES 40 MEMBRES RÉGULIERS ET CORPORATIFS 2016-2017

Chapitre 1 - Bas-Saint-Laurent

La lueur de l'espoir du Bas-Saint-Laurent

Chapitre 2 - Saguenay/Lac-Saint-Jean

Centre Nelligan

Le Renfort - Centre de rétablissement

Chapitre 3 - Capitale-Nationale

La Boussole

Le Cercle Polaire

La Marée

L'Arc-en-Ciel

Chapitre 4 - Mauricie / Centre-du-Québec

APPAMM-Drummond

Le Périscope

La Lanterne d'espoir

Association Le P.A.S.

Le Gyroscope

La Passerelle

Chapitre 5 - Estrie

APPAMM-Estrie

OASIS Santé mentale Granby et région

Chapitre 6 - Montréal

PABEMSOM

La Parentrie

APSM Saint-Laurent-Bordeaux-Cartierville

AMI-Québec

Les Amis de la santé mentale / Friends for mental health

Société Québécoise de la schizophrénie

Chapitre 7 - Outaouais

L'Apogée

Chapitre 8 - Abitibi-Témiscamingue

VALPABEM

La Rescousse

Le Portail

La Bouée d'espoir

Chapitre 9 - Côte-Nord

APAME de l'Est de la Côte-Nord

APAME Baie-Comeau

Chapitre 11 - Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

Nouveau Regard

Centre communautaire L'Éclaircie

Chapitre 12 - Chaudière-Appalaches

Le Contrevent

L'Ancre

Le Sillon

La Croisée

Chapitre 16 - Montérégie

Le Vaisseau d'Or

APAMM Rive-Sud

Éclusier du Haut-Richelieu

L'Accolade Santé mentale

Le Phare, Saint-Hyacinthe et régions Inc.

Pont du Suroît

